

Avis de Publication

M. le Président du Conseil départemental certifie que :

- les délibérations du Conseil départemental du 24 mars 2025 n° CD-2025-002 à CD-2025-008 ont été publiées ce jour sur le portail de publication des actes décisionnels, disponible sur le site internet du Conseil départemental : www.hautesavoie.fr Le registre de délibérations de cette séance n° RCD74-2025-14 est également à disposition du public pour consultation aux Archives départementales de la Haute-Savoie sises 37 bis, avenue de la Plaine – 74000 ANNECY – Tél.: 04-50-33-20-80 sans limitation de durée.
- les délibérations de cette séance ont été télétransmises en Préfecture le 26 mars 2025 et sont exécutoires à compter de cette date, jour de publication sur internet.

Les délibérations publiées de cette séance peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de publication sous forme électronique.

Liste des actes publiés au cours des deux derniers mois :

- 28-03-2025 : RCD74-2025-14 Délibérations du Conseil départemental du 24 mars 2025
- 25-03-2025 : PVCD74-2025-13 Procès-verbal de la séance du Conseil départemental du 24 février 2025
- 19-03-2025 : RAE-CD74-2025-12 Actes de l'Exécutif
- 05-03-2025 : RAE-CD74-2025-11 Actes de l'Exécutif
- 27-02-2025 : RAE-CD74-2025-10 Actes de l'Exécutif
- 26-02-2025 : RCP-CD74-2025-09 Délibérations de la Commission Permanente du 17 février 2025
- 25-02-2025 : PVCD-CD74-2025-08 Procès-verbal de la séance du Conseil départemental du 09 décembre 2024
- 24-02-2025: RCD-CD74-2025-07 Délibération du Conseil départemental du 24 février 2025
- 19-02-2025 : RAE-CD74-2025-06 Actes de l'Exécutif
- 07-02-2025 : RAE-CD74-2025-05 Actes de l'Exécutif
- 05-02-2025 : RAE-CD74-2025-04 Actes de l'Exécutif

Avis affiché ce jour sur le panneau d'affichage situé 1, rue du 30ème Régiment d'Infanterie à Annecy et sur le site internet du Conseil départemental (www.hautesavoie.fr)

Fait à Annecy, le 28 mars 2025

Pour le Président du Conseil départemental, La Directrice adjointe de l'Assemblée,